



AIDE POUR MARIAGE MIXE SE TEXTE ET POUR LES ALGERIENS

Par **houssam_81**, le **18/07/2015** à **02:49**

Bonjour tout le monde [smile3] ?e partage cette expérience avec vous [smile36]
voilà avant tous ?'aimerais bien dire à ceux qui ont déposés un dossier de transcription SANS "CCAM" de ne pas paniquer [smile3] car votre dossier va aussi être examiner mais vous ne serez pas prioritaire! Donc va falloir s'armer de beaucoup de patience c'est pour cela qu'il vaut mieux faire les choses bien et obtenir le CCAM pour être sûr d'être examiner, dans les meilleurs délais [smile31]

Garder votre calme et dans les pire des cas contacter le Service central de l'état civil du ministère des Affaires étrangères basé à Nantes ((tél: 0 826 08 06 04))

et pour ceux qu'ils cherche a passer par cette étape voici Nos conseils: (uniquement pour les algériens de conjoint Français)

Tout d'abord votre conjoint Français devrait ramener avec elle ou (lui) quelques documents (3 Extraits de naissance + 3 certificats célibat (Toutes les Copies doivent être original et délivré par la Mairie de votre ville ou de votre lieu de Naissance) [smile3] + Une quittance de loyer de moins de 03 mois ou une facture EDF à votre nom et adresse. [smile16]

Étape 1 - Aller en Algérie au Bureau des Affaires Étrangères à la WILAYA D'ALGER pour demander l'autorisation de la Wilaya pour un "Mariage Mixe"(pour les habitants d'Alger et ces environs) (remarque : Demander le n° de votre dossier)

Étape 2 - 4 à 5 jours après allez au central (Direction Générale de la Sûreté Nationale) pas celle de (BAB EL OUED) Lol mais celle qui ce trouve a coté de la gare (AGHAA)demander

le Bureau des Affaires Étrangères. Vous passerez l'enquête (Il n'y a rien qui fait peur c'est de simples questions)

Étape 3 - Prenez un rendez vous au Consulat de France à Alger (Service d'État civil Français) et obtenir un RDV c'est par E-mail Uniquement !!! soyez patient et vérifiez vos mails pour la réponse un agent de consulat il va vous appeler au tel pour fixer un RDV (et aussi n'oubliez pas les documents pour les deux époux (Tout les documents nécessaires et en Français) " extraits de naissance + certificat célibat les photos-copies des cartes ID et des deux passeports quittance de loyer ou facture EDF résidence pour l'algérien certificat travail c'est vous pouvez (Remarque au consulat vous allez aussi passer en enquête mais aussi juste de simple question ex: Comment vous vous êtes rencontrés et où vous voulez vous installer si c'est en France n'hésitez pas à le dire c'est important) sans que ?'oublie que il y a des formulaires à télécharger sur le site du consulat de France à Alger qu'il faut remplir (formulaire) avant d'aller au rendez vous et avoir tous les documents demandez le jour du rendez-vous. [smile3]

Étape 4 - Environ un mois après votre rdv vous allez recevoir votre " CCAM " en France donc votre conjoint Français doit retourner en France à son adresse respective qui est inscrit sur votre dossier.

"" encore une fois le conjoint français devrait ramener avec lui quelques documents (extraits de naissance) il sera traduit en arabe en Algérie!

Étape-5- retour au bureau des affaires étrangères à la wilaya d'Alger (c'est là que le n° de dossier que vous aviez demandé joue son rôle ;) on donne pas l'original de "CCAM" juste une copie

Remarque (vérifier très très bien le document pour que n'aura aucune erreur sur le document surtout les noms

Étape 6 - Si l'époux français est une femme elle devra choisir un Tuteur (un ami de son mari par exemple) Elle devra rédiger un document écrit à la main qu'elle autorise telle personne à prendre la place de Tuteur elle peut le légaliser sur place à la mairie de la commune ou vous allez célébrer votre mariage.

Notice : à la mairie l'extrait de naissance de conjoint français devrait être traduit en arabe .

Remarque très importante: sur l'acte de mariage demandez de marquer le NOM de l'officier d'état civil qui a mis son cachet sur l'acte de mariage + les noms des deux Témoins et aussi l'heure (c'est votre devoir de bien vérifier) demandez aussi une copie en Français de votre Acte de mariage par un "Traducteur" et aussi une copie en Français de EXTRAIS Du REGISTRE et n'oubliez pas le livret de Famille en Français acheter le avant d'aller à la mairie . [smile33]

Étape 7 - Retour en France envoyez tous ces documents Original de l'Acte de Mariage + CCAM ect... à Nantes pour faire votre Transcription pour le Livret de Famille une photo copie de chaque page et une copie de votre carte d'identité aussi [smile4]

Étape 8 - Envoyez le Livret de Famille en Algérie avec une attestation de communauté de vie certifier

Étape 9 - Demandez un Visa (vie privée Familiale de conjoint Français long séjour 3 mois) une

fois que vous aurez reçu votre Livret de Famille Français [smile3]

(Remarque: Pour les Algériens pas besoin de Test pour apprendre le Français bien souvent nous parlons un peu ou voir très bien en Français :x)

Étape 10 - Demandez votre titre de séjour le plus vite possible et ramenez avec vous en France des documents nécessaires des photos de mariage avec votre époux de vos vacances à deux pour prouver que votre mariage est bien un mariage d'amour [smile9] et pas un mariage gris ou blanc sans aucune valeur [smile31], voilà [smile25]

Je pense que si vous suivez toutes ces étapes vous n'aurez aucun soucis, ?uste une dernière chose pour le Bureau de Nantes parfois ça peu prendre 2 ou bien 3 mois maximum sauf si vous n'avez pas de CCAM ça peut être très long! Donc obtenez bien le CCAM, soyez patient et bon courage à tous ^__^ et profitez des bons moments en attendant même si votre cher et tendre est loin pour le moment :(et que c'est pas toujours évident :/ le meilleur est à venir InchAllah ^__*

_____ (Houssam & Mariella)_____